

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique  
**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation  
**Band:** 96 (1967)  
**Heft:** 8

**Artikel:** La jeunesse inadaptée [suite]  
**Autor:** Traber, Jean  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1040289>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 01.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# La jeunesse inadaptée

## II. Le raisin vert (suite)

L'enfant sans famille comme celui qui est élevé à l'ombre des discordes parentales est menacé d'inadaptation, nous l'avons vu la dernière fois. Cependant, le couple uni peut, lui aussi, manquer à son devoir éducatif.

### 3. Les parents fautifs

Nous les rencontrons dans toutes les couches sociales. Leur vie conjugale ne manque pas d'harmonie et s'ils aiment sincèrement leurs enfants, ils n'arrivent pourtant pas à assumer pleinement leur rôle de père et de mère.

Tel le beurre, *les parents mous* sont à la fois bons et inconsistants. De ce fait, ils n'opposent que peu de résistance aux enfants qui finissent par les façonner à leur guise. Au début, il n'y va que de petits détails de la vie quotidienne, mais qui s'amplifieront ensuite.

Emile, 5 ans, ne peut pas s'endormir. C'est pourquoi il réclame du chocolat. «Tu en as déjà trop mangé», lui répond sa mère. Le garçon insiste. Sa mère alors de le menacer: «Si tu ne te tais pas, tu seras puni.» Emile ne se tait pas et il aura son chocolat...

Vous connaissez vous-mêmes des mères de famille surmenées. Du matin au soir, elles n'arrêtent pas de laver, de nettoyer, de raccommoder, de faire la cuisine. Pendant ce temps leurs grandes filles s'amuse ou regardent la télévision. Voilà des femmes qui se transforment peu à peu en véritables esclaves.

Madame D. se rend tous les soirs à la gare où son fils, apprenti de 17 ans, arrive par le train de 18 h. 30. Il lui remet alors sa serviette et s'en va vers ses camarades. «Que voulez-vous, nous explique la mère, si je ne prends pas en charge cette serviette, Laurent la jetterait dans un coin.»

Les enfants de Madame E. ont appris à leur mère à marcher au doigt et à l'œil. L'un d'eux, Gustave, 14 ans, a beaucoup de peine à suivre en classe. Son parrain s'offre à l'aider. Le premier soir, Gustave est au rendez-vous. Le deuxième soir, il manque sous prétexte de malaise. Comme il fait également faux bond la fois suivante, son parrain va le trouver. Le garçon est confortablement installé devant le poste de télévision et Madame E. croit devoir prendre sa défense: «Laissez-le regarder le programme. Le médecin dit qu'il ne faut pas le brusquer. C'est si mauvais pour son équilibre.»

Notons, en passant, qu'un nombre considérable d'enfants regardent la télévision tous les soirs jusqu'à la fin de l'émission. La nuit, ils ont des cauchemars. Le lendemain, il leur est impossible de se concentrer. L'échec scolaire, ne serait-il pas dû parfois tout simplement à cette mauvaise habitude?

Qu'il s'agisse de sucreries, de télévision, d'argent de poche ou de sorties, les parents mous sont incapables d'imposer à leurs enfants des limites raisonnables. Ceux-ci obtiendront finalement tout.

Raymond fait signer à son père une police d'assurance-vie nettement au-dessus des moyens d'un apprenti. «Je ne pouvais pas lui refuser, me dit Monsieur U., de nos jours tous les jeunes ont leur assurance-vie.»

Cela n'est pas entièrement faux. Beaucoup de jeunes inadaptés ont, en effet, contracté une assurance-vie dont ils ne paient souvent que les premières traites.

Lucien, manœuvre de 18 ans, s'est acheté une somptueuse voiture. Son père, simple manœuvre, a signé le contrat. «J'étais bien obligé de le faire, sinon mon fils aurait volé un véhicule.»

«Si tu n'es pas d'accord, je commettrai un délit», voilà la menace par laquelle le jeune inadapté obtient bien des choses de ses parents mous. Ce n'est pas tout:

Madame T. trouve dans les affaires de sa fille, âgée de 14 ans, un billet libellé ainsi: «Je t'aime beaucoup. Ce soir, je taperai à ta fenêtre. Tu me laisseras entrer. Nous nous mettrons tout nus, car tu as un joli corps. Ensuite, nous ferons comme les grandes personnes. Le matin, je me cacherai dans l'armoire. Tu feras semblant d'être malade. Comme ça nous resterons au lit toute la journée. *Edouard*»

Il s'agit là, sans équivoque, du fils des voisins, âgé de 15 ans. Malgré des intentions aussi claires, M. et M<sup>me</sup> T. n'en parlent pas aux parents du garçon «pour ne pas avoir d'histoires».

Car voilà le mot clé des parents mous. «On ne veut pas avoir d'histoires.» Sous ce prétexte, on essaie de cacher des situations les plus ahurissantes. Nous y reviendrons.

Un autre mot clé: «Il a dit, alors j'ai pensé...». «Il», c'est le fils tout puissant, nous l'avons vu. Mais c'est aussi, parfois, la première personne rencontrée dans la rue, en laquelle on a plus de confiance qu'en tous les gens sensés réunis.

Cela est bien le cas pour Monsieur R. qui ne s'occupe plus de ses trois fils. Les deux aînés ne travaillent pas. René, 14 ans, fait l'école buissonnière. Monsieur R. confie ses soucis à un inconnu qui, au restaurant,

a pris place à sa table. Cet interlocuteur se dit spécialiste en éducation. Il explique que René a besoin d'un traitement adéquat. A cet effet, il offre d'héberger gratuitement le garçon pour une durée indéterminée. Monsieur R. confie René à ce bienfaiteur (!) qu'il n'avait encore jamais vu et qui n'était qu'un homosexuel.

Ne pensez pas que les parents mous soient des gens passifs. Bien au contraire, ils feraient tout pour le bien de leurs enfants. Leur malheur est de ne pas avoir d'opinion propre. Si, le matin, leur conviction profonde est rouge, à midi elle sera noire, pour tourner au jaune dans la soirée.

Monsieur C. rentre prématurément de vacances. Il tombe ainsi sur ses deux fils en train «d'aimer» deux compagnes. Dans une lettre de quatre pages, Monsieur C. exige que nous traduisions ses fils devant le tribunal et que nous placions les filles dans une maison de correction. Si nous n'accédions pas immédiatement à ses désirs, il se verrait contraint de confier l'affaire à une feuille de boulevard d'Outre-Sarine qu'il est inutile de nommer ici.

Deux jours plus tard, Monsieur C. nous expédie une seconde missive dans laquelle il nous prie de surseoir à toute décision. Ses fils lui ont expliqué la situation exacte. Ils avaient rencontré les filles en question dans la rue. Comme elles grelottaient de froid, ils les avaient prises avec eux au lit. Il n'avait jamais été question de rapports sexuels!...

Les parents mous qui s'aperçoivent des aventures galantes de leurs enfants sont d'abord outrés. Mais comme à toute chose, ils y trouvent vite une raison. «On ne peut pas les en empêcher... C'est la nature... De cette façon, ils ne risquent pas de marcher avec des hommes...»

Faut-il préciser qu'ils font la vie dure au travailleur social?

Après avoir mis en branle le ciel et la terre pour que vous placiez leur fils, ils viennent vous déclarer tranquillement que ce dernier a décidé de rester à la maison et que, par conséquent, il valait mieux l'y laisser. Madame I. a même chargé un avocat d'obtenir la libération de son fils que nous venions de placer avec son accord.

Si les parents mous ressemblent à une motte de beurre, *les parents passifs*, par contre, sont comparables à de vénérables statues de bois, placées au centre du foyer familial. Certes, il est douloureux de se heurter à ces statues, mais les enfants ont vite appris à les esquiver.

J'ai surtout rencontré *des pères passifs*. Ils ne s'adressent à leurs enfants que pour les gronder. Le reste du temps, ils les traitent comme des sous-locataires avec qui on ne fraie pas. Cette passivité cache très souvent un manque d'assurance personnelle.

Quant aux *parents hyperactifs*, ils peuvent être classés en deux catégo-

ries. Les uns entraînent leurs enfants dans leur hyperactivité, les dégoûtant ainsi de la vie familiale; les autres se laissent absorber par une multitude d'obligations, au point d'oublier leur rôle primordial de père et de mère.

Nous connaissons des familles paysannes où l'on a pris l'habitude de travailler pratiquement sans arrêt. Être inactif, ne serait-ce qu'une journée, serait considéré comme un crime. Ces gens sont d'ailleurs pleins de mépris pour ceux qui, de temps en temps, se permettent de « respirer ». Mais si vous leur demandez la raison de ce comportement, ils vous donnent une réponse vague, teintée d'amertume injustifiée. En se comportant ainsi, ces gens tentent tout simplement de combler un grand vide intérieur: ils se saoulent de travail, comme d'autres se saoulent d'alcool.

Cela devient encore plus grave, lorsque les parents exigent la même attitude de leurs enfants. Malheur à eux, s'ils veulent jouer avec leurs camarades: on ne peut pas se permettre de telles fantaisies. Les enfants ne font habituellement leurs devoirs qu'après huit heures du soir. Monsieur G. n'a même pas laissé les siens aller en course d'école. « On n'a pas de temps pour ces trucs-là ». Faut-il s'étonner qu'à la première occasion, ces enfants quittent la ferme paternelle pour se muer en citadins?

Mais il y a aussi des parents qui donnent un but à leur hyperactivité.

Monsieur P., agent d'assurances, s'est mis en tête de construire sa propre villa. Avec sa femme et ses fils, il emploie tous ses loisirs à réaliser ce projet. Au lieu de faire du sport, de bricoler ou de lire, Joseph et Conrad doivent manœuvrer la brouette tous les samedis et tous les dimanches. Monsieur P. est ulcéré de l'aversion que les deux adolescents nourrissent à l'égard de son œuvre. Et cependant!...

D'autres parents hyperactifs, se laissent absorber par une multitude d'obligations au point d'oublier qu'ils ont des enfants. Si beaucoup d'entre eux se recrutent chez les commerçants et les entrepreneurs, les magistrats, voire les pédagogues ne sont pas toujours à l'abri de ce faux pas.

Les enfants O. sont tombés dans la délinquance parce que leurs parents faisaient de l'action catholique, et de ce fait, n'étaient presque jamais à la maison le soir.

Les *parents hyperprotecteurs*, n'ont pas compris qu'à un certain moment leur fils commencera à se détacher de leur foyer pour se tourner ailleurs. Il est des mamans qui essaient de s'opposer par tous les moyens à cette évolution.

Ainsi, Dédé n'a pas le droit de faire du scoutisme, sous prétexte d'une santé fragile. Par ailleurs, sa mère est convaincue que son fils ne supporte pas d'autre cuisine que la sienne.

De temps en temps, Maurice demande 1 fr. à sa mère pour aller à la piscine. Chaque fois, elle lui en donne le double, à condition qu'il n'y aille pas. «Il y a tellement de noyades...»

Alain, non plus, n'avait pas le droit d'affirmer sa virilité en présence de sa mère. Il le faisait alors en commettant des vols dont personne ne l'a soupçonné d'abord. N'ayant pas eu le droit de s'intéresser ouvertement aux filles comme cela aurait été de son âge, il fut amené à se prêter en cachette, à des jeux sexuels des plus douteux. Alain avait fait des débuts encourageants au collège. Il se trouve actuellement au pénitencier.

L'hyperprotection d'une mère peut avoir des conséquences aussi néfastes que son inconduite.

Parlons pour finir des *parents forgerons*. Ils ont eu souvent une jeunesse dure, voire malheureuse. Grâce à des efforts constants, ils ont réussi à se créer une certaine aisance. Un seul désir les hante alors: préserver leurs enfants du sort qui a été le leur. Quoi de mieux que de les destiner aux cadres du pays? A cet effet, le fils est confié à un collège, et pendant qu'il est encore en train de décliner *rosa, rosea*, ses parents ont déjà fixé toutes les étapes de sa carrière. Ils ont malheureusement négligé un facteur important: l'avis de leur fils, passionné de mécanique. Et voilà qu'au lieu de faire un apprentissage approprié, il doit «sécher» sur les bancs du collège. S'il réussit à passer son baccalauréat, il deviendra un fonctionnaire médiocre. Plus probablement, il interrompra ses études au bout de quelques années, mais sans avoir le courage de faire ensuite un apprentissage.

Il arrive aussi que le fils d'un professeur ou d'un magistrat ne possède pas l'intelligence de son père. Certes, il est douloureux d'admettre ce fait et de tirer les conclusions qui s'ensuivent. Ce serait cependant le seul moyen de réserver à ce jeune un avenir normal.

D'autres parents destinent par vœu leurs enfants à l'Eglise et sont convaincus que le ciel a pleinement approuvé leurs intentions.

Au lieu de guider leurs enfants vers l'âge adulte, ces parents en forgent des caricatures.

(à suivre)

*Jean Traber*